



COMMUNE
DE
DRINCHAM

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE

DU

30 juin 2017

DEROGATIONS A L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Suite à la parution du décret du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre a trouvé un consensus avec les communes de Brouckerque, Cappellebrouck, Drincham, Holque, Looberghe, Millam, St Momelin, St Pierrebrouck et Watten, à un retour à une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

La CCHF sollicite l'accord du conseil municipal afin que les horaires proposés collégialement les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30 soit appliqués dès la rentrée 2017.

Le conseil municipal adopte la modification de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours ainsi que l'application des horaires dès la rentrée 2017.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE RESEAU DE CHALEUR DES COMMUNES A LA CCHF

A la lecture des statuts et des compétences de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'une part, et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'autre part, et au regard des projets d'intérêt communautaire engagés et à venir, la CCHF souhaite prendre la compétence réseaux de chaleur d'intérêt communautaire.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de transférer la compétence "Création, Aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid d'intérêt communautaire" à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIECF ET COMPETENCES TRANSFEREES

Le Conseil municipal décide d'approuver la modification statutaire du SIECF, à compter du 1er janvier 2018, selon les statuts annexés à la présente délibération.

Le Conseil municipal décide d'adhérer au SIECF pour les compétences suivantes, à compter du 1er janvier 2018 :

- IRVE (Installation de Recharge publique pour Véhicules Electrique)
- Bornes GNV et Bio GNV

DIVERS

- Le rapport d'activités 2016 SIVOM des Rives de l'AA et de la Colme a été communiqué.
- Le SIVOM souhaite un retour sur les besoins de la commune concernant la campagne d'élagage 2017/2018 : l'élagage d'un tilleul sur deux devant l'église sera demandé.
- La CCHF organise un concours des paysages fleuris. Une personne référente sera amenée à représenter la commune et à participer à l'évaluation de 9 communes voisines lors de deux demi-journées courant des semaines 28, 29 et 30.